

Cote du document:	EB/97
Date:	4 décembre 2009
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Conseil d'administration

Procès-verbal de la quatre-vingt-dix-septième session

Note aux Administrateurs

Les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport avec le responsable du FIDA ci-après:

Paolo Ciocca

Secrétaire du FIDA

téléphone: +39 06 5459 2254

courriel: p.ciocca@ifad.org

Table des matières

Chapitre	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la session	3	1
III. Décisions du Conseil d'administration	4-77	1-14
A. Adoption de l'ordre du jour	4-5	1
B. Mise à jour verbale sur les tendances en matière de sécurité alimentaire et de développement rural dans le monde	6-7	1
C. Cadre de mesure des résultats pour la période de la huitième reconstitution (2010-2012)	8-10	1-2
D. Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones	11-14	2
E. Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA, axé sur les résultats, pour 2010 et programme triennal à horizon mobile (2010-2012) et questions relatives aux ressources du Bureau de l'évaluation pour 2010	15-18	3
F. Évaluation	19-21	4
G. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction	22	4
H. Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP)	23-25	4-5
I. Ressources disponibles pour engagement	26	5
J. Propositions de projet ou programme présentées au Conseil d'administration pour examen	27-53	6-10
K. Propositions de don soumises au Conseil d'administration pour examen	54-57	11-12
L. Activités prévues au titre des projets	58	12
M. Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire et le compte administré en faveur de son mécanisme de coordination	59-61	12
N. Orientations relatives à une collaboration entre les organisations dont le siège est à Rome	62-64	12
O. Questions financières	65-73	13-14
P. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs	74	14
Q. Questions diverses	75-77	14

Annexes

I. Délégations à la quatre-vingt-dix-septième session du Conseil d'administration	15-26
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dix-septième session	27-30
III. Ordre du jour	31-36

Procès-verbal de la quatre-vingt-dix-septième session du Conseil d'administration

I. Introduction

1. La quatre-vingt-dix-septième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 14 et 15 septembre 2009. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration était saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. Ouverture de la session

3. Le Président Kanayo F. Nwanze ouvre la quatre-vingt-dix-septième session du Conseil d'administration.

III. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

4. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que figurant dans le document EB 2009/97/R.1 (dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2009/97/R.1/Rev.1) et modifié pour tenir compte des ajouts décidés par le Conseil.
5. Le Conseil d'administration prend note du fait que le calendrier des travaux ne comprend que les points qui seront examinés durant la session du Conseil (à savoir les points soumis pour approbation ou examen ainsi que les points présentés pour information au sujet desquels le Conseil a reçu par écrit une requête de discussion trois semaines au moins avant la session).

B. Mise à jour verbale sur les tendances en matière de sécurité alimentaire et de développement rural dans le monde (point 3 de l'ordre du jour)

6. La session du Conseil d'administration débute par une présentation illustrant les problèmes rencontrés à l'heure actuelle dans le domaine de l'agriculture par les exploitants des pays en développement et l'impact sur les opérations du FIDA dans ce contexte spécifique.
7. À l'occasion d'une discussion riche et fructueuse, les Administrateurs remercient le FIDA pour cette présentation, résolument tournée vers l'avenir, des questions stratégiques auxquelles se trouvent confrontés la communauté internationale du développement en général, et le FIDA en particulier. La discussion porte sur les suites données au Sommet du G8 tenu à L'Aquila, et les membres encouragent le FIDA à prendre une part active aux mesures concertées prises au niveau international. À cet égard, le FIDA déploie des efforts considérables afin de promouvoir sa collaboration avec les autres organisations basées à Rome, et les membres sont invités à mettre à profit leur position au sein de ces organisations afin d'encourager cette relation. La direction du FIDA s'engage à informer le Conseil, à sa session de décembre 2009, des mesures prises à la suite de la crise causée par l'envolée des prix des produits alimentaires depuis 2008 – entre autres le montant de 200 millions d'USD à disposition provenant de prêts et de dons existants – afin de relancer le développement de l'agriculture.

C. Cadre de mesure des résultats pour la période de la huitième reconstitution (2010-2012) (point 4 de l'ordre du jour)

8. Conformément aux recommandations de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA, le Conseil d'administration examine et approuve le Cadre de mesure des résultats pour la période de la huitième reconstitution (2010-2012) (document EB 2009/97/R.2). Le Conseil

d'administration se félicite de ce cadre, outil essentiel grâce auquel le FIDA peut mesurer et améliorer son efficacité en matière de développement et promouvoir une culture du résultat au sein de l'organisation.

9. Le Conseil d'administration demande des éclaircissements sur plusieurs points, notamment les indicateurs spécifiques, le suivi et l'évaluation des résultats et l'application pratique du cadre. Conscients du fait que la gestion axée sur les résultats en matière de développement (GaRD) constitue une matière en constante évolution, le Conseil d'administration constate néanmoins que le Cadre de mesure des résultats proposé fait appel aux méthodes les plus avancées. Les membres du Conseil demandent que les éditions futures du Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement tiennent compte des suggestions et des recommandations formulées à cet égard. De plus, les Administrateurs mettent l'accent sur l'importance que revêtent l'appropriation par les pays et la collaboration du FIDA avec les États membres pour la mise en œuvre de ce cadre.
10. Enfin, le Conseil d'administration insiste sur l'importance des indicateurs permettant de mesurer l'état d'avancement des questions relatives aux ressources humaines et invite la direction à se montrer ambitieuse dans ce domaine clé de réforme. À cet égard, la direction confirme l'engagement pris dans le cadre de la huitième reconstitution, à savoir rendre compte au Conseil, lors de ses sessions de décembre 2009 et de 2010, des progrès accomplis sur la voie de la réforme des ressources humaines.

D. Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones (point 5 de l'ordre du jour)

11. Le Conseil d'administration examine et approuve la politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, telle qu'elle figure dans le document EB 2009/97/R.3 (dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2009/97/R.3/Rev.1), en prenant acte des travaux du Comité de l'évaluation ainsi que des observations formulées par le Bureau de l'évaluation (document EB 2009/97/R.3/Add.1). Le Conseil d'administration salue l'importance accordée aux peuples autochtones en tant que groupe cible distinct du FIDA et se félicite de l'adoption de cette politique. Il prend acte du processus ouvert à tous adopté pour la rédaction de ce document et se félicite de la prise en compte de plusieurs points soulevés par les membres du Conseil lors de discussions antérieures.
12. Soulignant le rôle indispensable joué par les gouvernements nationaux, le Conseil d'administration demande que la section relative à la concertation avec les gouvernements (paragraphe 36) soit revue; il est convenu que les changements y relatifs y seront apportés. Par ailleurs, il est demandé que les informations contenues dans l'annexe III du document soient examinées à la lumière de la politique de protection récemment approuvée par la Banque asiatique de développement.
13. Les notions de "consultation préalable" et de "consentement préalable" donnent lieu à un échange de vues fructueux. À cet égard, quelques Administrateurs demandent qu'il soit tenu compte de leur préférence pour l'utilisation de l'expression "consentement préalable, libre et éclairé". À propos de ces questions, il est noté que, compte tenu de l'approche résolument participative adoptée par le FIDA, en particulier dans les projets impulsés par la demande, le mode d'engagement actuel du FIDA intègre déjà – voire dépasse – le consentement préalable.
14. Les membres accueillent favorablement l'idée d'un forum des peuples autochtones tout en reconnaissant que les arrangements spécifiques en ce sens, notamment en relation avec le Forum paysan organisé par le FIDA, doivent être étudiés de façon plus approfondie. Le Conseil d'administration exprime également son appui en faveur du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones.

E. Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA, axés sur les résultats, pour 2010 et programme triennal à horizon mobile (2010-2012) et questions relatives aux ressources du Bureau de l'évaluation pour 2010 (point 6 de l'ordre du jour)

15. Le Conseil d'administration examine l'aperçu du programme de travail axé sur les résultats et des budgets administratifs et d'investissement du FIDA pour 2010 ainsi que du programme triennal à horizon mobile et des questions relatives aux ressources du Bureau de l'évaluation (OE) pour 2010 (document EB 2009/97/R.4). Cet aperçu a été examiné par le Comité d'audit à sa cent sixième réunion, tenue le 13 juillet 2009, ainsi que lors d'un séminaire informel du Conseil d'administration, organisé le 11 septembre 2009. Le Conseil d'administration reconnaît que le document représente une étape fondamentale sur la voie de la finalisation du système de gestion axée sur les résultats du FIDA, et que le FIDA continue à guider les institutions financières internationales dans ce domaine. Tout en entérinant les propositions visant à élargir le programme de travail, dans le droit fil des engagements pris lors de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA, et à augmenter le niveau réel des ressources du budget administratif en appui à l'objectif d'accroissement du volume et de la qualité des opérations, le Conseil d'administration souligne la nécessité de rechercher constamment l'efficacité et la comparabilité avec la structure des coûts d'autres institutions financières internationales, en particulier dans le domaine administratif. Le Conseil d'administration souligne l'importance cruciale que revêtent la mise en place d'un contrôle des dépenses de personnel et la gestion effective des ressources humaines en appui aux objectifs ambitieux du FIDA.
16. Dans une optique d'alignement des mesures d'incitation du personnel sur la performance institutionnelle d'ici à septembre 2011, la direction s'engage à présenter au Conseil d'administration, à sa session de décembre, un document d'orientation sur l'évaluation externe de la gestion des ressources humaines au FIDA qui portera sur:
- les systèmes d'incitation basés sur les résultats; et
 - les systèmes relatifs aux compensations et aux prestations (CFPI), y compris l'opportunité et la faisabilité d'options de rechange, en particulier les implications sur l'aspect financier et le système.
17. Des informations supplémentaires sont fournies au Conseil d'administration concernant la rédaction du document final en vue de sa soumission au Comité d'audit, en novembre, et au Conseil à sa session de décembre. Le Conseil d'administration est invité à communiquer ses observations et ses questions au Comité d'audit avant sa réunion de novembre, afin de permettre un examen approfondi dont les conclusions seront présentées au Conseil en décembre.
18. Le document fournit également au Conseil un aperçu du programme triennal à horizon mobile et des questions relatives aux ressources du Bureau de l'évaluation pour 2010. Tout en se félicitant de la présentation de ce document, le Conseil d'administration demande un aperçu plus détaillé du programme de travail pour l'année à venir, y compris des informations sur l'évaluation à venir de la politique du FIDA en matière de parité hommes-femmes et les suites données par le Bureau de l'évaluation à l'examen par les pairs qui est prévu. La direction s'engage à présenter un document plus détaillé au Conseil d'administration, à sa session de décembre.

F. Évaluation (point 7 de l'ordre du jour)

a) Rapports du président du Comité de l'évaluation

19. Le Conseil d'administration entérine et note les rapports du président du Comité de l'évaluation sur les cinquante-sixième (document EB 2009/97/R.5), cinquante-septième (document EB 2009/97/R.6) et cinquante-huitième (document EB 2009/97/R.7) sessions.

b) Examen par les pairs du Bureau de l'évaluation indépendant du FIDA et de la fonction de l'évaluation au FIDA – document d'orientation

20. Le Conseil d'administration examine et approuve le document d'orientation/mandat concernant l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation indépendant du FIDA et de la fonction de l'évaluation au FIDA. Ce faisant, les membres entérinent, s'agissant du budget du Bureau de l'évaluation approuvé par le Conseil des gouverneurs à sa trente-deuxième session, l'accroissement du budget à hauteur de 50 000 USD et la nouvelle date de présentation du rapport final au Conseil d'administration, à savoir avril 2010. Préparé par le Groupe conjoint d'évaluation, ce document d'orientation définit les principaux objectifs, la portée, le processus, la méthodologie et le calendrier de cet examen indépendant par les pairs. Le Conseil d'administration note qu'il a été revu par le Comité de l'évaluation à ses cinquante-septième et cinquante-huitième sessions.
21. À l'issue des discussions du Conseil et en consultation avec le président du Groupe chargé de l'examen par les pairs, le Conseil convient de modifier l'alinéa c) du paragraphe 6 du mandat et du document d'orientation comme suit:

"l'examen de la pertinence du rôle et du mandat du Comité de l'évaluation;"

G. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (point 8 de l'ordre du jour)

22. Le Conseil d'administration examine le rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) (document EB 2009/97/R.9 et son additif), y compris les observations formulées par OE. Le Conseil d'administration accueille particulièrement bien l'inclusion de l'état d'avancement des recommandations formulées ces quatre dernières années. Les débats mettent aussi en évidence le rôle central de la performance des gouvernements pour atteindre des résultats en matière de développement et la nécessité, pour le FIDA, d'intensifier le suivi de manière à favoriser la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation.

H. Programmes d'options stratégiques pour les pays (point 9 de l'ordre du jour)

a) Tchad

23. Le Conseil d'administration examine le COSOP pour la République du Tchad (document EB 2009/97/R.10) et se félicite de la pertinence des objectifs. Lors de son examen, le Conseil d'administration met l'accent sur la nécessité d'assurer la coordination avec les initiatives en cours d'autres donateurs, y compris celles de l'Allemagne et de l'Union européenne dans le domaine du développement rural et de la gestion des ressources naturelles. Les Administrateurs insistent également sur la nécessité de disposer de capacités de gestion de la stratégie de pays auprès du gouvernement. La Division Afrique de l'Ouest et du Centre attire l'attention sur le fait que, dans un pays fragile comme le Tchad, la coordination avec d'autres donateurs et le renforcement des partenariats constituent la pierre angulaire de la stratégie du FIDA. En réalité, les initiatives du FIDA mises en œuvre dans le cadre des COSOP mettent à profit les expériences et les enseignements tirés d'interventions de développement réalisées par la l'Allemagne, la France, la Suisse,

et l'Union européenne. La mise en œuvre de la stratégie bénéficiera de la création d'une capacité de mise en œuvre du portefeuille au sein du Ministère de l'économie, du plan et de la coopération.

b) **Pérou**

24. Le Conseil d'administration se félicite du COSOP pour le Pérou (document EB 2009/97/R.11) et souhaite savoir: i) pourquoi la gestion se ferait à partir de la Colombie alors que le FIDA a un bureau au Pérou; ii) de quelle manière la politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, récemment approuvée, est liée à l'action du FIDA au Pérou aux côtés des peuples autochtones. La Directrice de la Division Amérique latine et Caraïbes (PL) explique que sa division a débuté sa présence sur le terrain avec la mise en place d'un bureau de pays au Pérou, bureau qui devrait être renforcé afin de pouvoir assurer directement la gestion des interventions dans le pays. Le chargé de programme de pays (CPP) précise que la pratique culturelle des communautés autochtones quechua et aymara connue sous le nom de *Pachamama Raymi* (pratiques collectives agricoles et festives célébrant "la Mère Terre" qui favorise la gestion des ressources naturelles) a été utilisée dans plusieurs pays. Le CPP fait observer que la politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones met à profit les savoirs et les valeurs culturelles de ces communautés. Le Pérou est pour le FIDA un pays d'apprentissage: une université des bonnes pratiques.

c) **Philippines**

25. Le Conseil d'administration se félicite de l'analyse détaillée de la situation s'agissant d'agriculture et de pauvreté rurale ainsi que des symptômes de sous-développement que présentent les Philippines. Il entérine les trois objectifs stratégiques du COSOP 2010-2014 pour les Philippines (document EB 2009/97/R.12 dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2009/97/R.12/Rev.1) et le cadre de gestion des résultats proposé. Le Conseil encourage le FIDA à aller de l'avant, tout au long de la période couverte par le COSOP, dans le domaine de la concertation, en particulier concernant: i) les mécanismes d'établissement des prix à la production qui permettraient de répercuter la hausse des prix internationaux au niveau de l'exploitation; ii) la gestion des ressources naturelles en vue de stopper la surexploitation des ressources forestières et d'encourager le reboisement et l'agroforesterie; et iii) l'intégration des meilleures pratiques en vue de s'engager, aux côtés des peuples autochtones, dans des activités de développement. L'Agence des États-Unis pour le développement international a offert au FIDA sa collaboration pour la mise en œuvre des objectifs stratégiques du COSOP.

I. Ressources disponibles pour engagement (point 10 de l'ordre du jour)

26. Le Conseil d'administration examine les ressources disponibles pour engagement (document EB 2009/97/R.13 et son additif). Il note que, compte tenu du montant total d'entrées nettes de ressources pour la période allant de janvier à août 2009 estimé à 337,2 millions d'USD et du total des engagements au titre des prêts et dons proposés à la présente session du Conseil s'élevant approximativement à 229,4 millions d'USD ainsi que des prêts et dons déjà approuvés pour une somme de 215,7 millions d'USD et des ressources déjà approuvées au titre du pouvoir d'engagement anticipé (PEA) à hauteur de 76,5 millions d'USD, aucun montant additionnel au titre du PEA n'est sollicité.

J. Propositions de projet ou programme présentées au Conseil d'administration pour examen (point 11 de l'ordre du jour)

27. Le Conseil prend note du rapport présenté verbalement sur l'état de l'entrée en vigueur des propositions déjà approuvées lors de sessions antérieures. Depuis la session d'avril, le délai moyen qui s'écoule entre l'approbation et l'entrée en vigueur a été ramené de 13,9 mois à 13,7 mois.
28. Le Conseil d'administration examine ensuite les propositions soumises à la session en cours et approuve 14 propositions de projet et programme – huit en Afrique et au Proche-Orient, deux en Asie et quatre en Amérique latine et aux Caraïbes.
29. En ce qui concerne le mémorandum du Président pour Madagascar, le Président avait demandé que le projet soit évalué par les fonctionnaires compétents du fait des événements survenus récemment dans le pays. Étant donné que cette évaluation n'était pas terminée au moment de l'examen du projet par le Conseil, les délibérations au sujet du projet sont reportées à la quatre-vingt-dix-huitième session du Conseil d'administration, qui se tiendra en décembre 2009.
30. Le Conseil d'administration examine les propositions de projet/programme ci-après:
- a) **Afrique de l'Ouest et du Centre**
- i) *Tchad: Projet d'hydraulique pastorale en zone sahélienne*
31. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2009/97/R.14, ainsi que la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:
- "DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Tchad un don d'un montant équivalant à douze millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille droits de tirage spéciaux (12 595 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."
- ii) *Mauritanie: Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières*
32. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2009/97/R.15, ainsi que la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:
- "DÉCIDE: que le Fonds fera à la République islamique de Mauritanie un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à trois millions huit cent cinquante-six mille droits de tirage spéciaux (3 856 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.
- DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République islamique de Mauritanie un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant équivalant à trois millions huit cent cinquante-six mille droits de tirage spéciaux (3 856 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."
- b) **Afrique orientale et australe**
- i) *Éthiopie: Deuxième projet de développement des communautés pastorales*
33. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2009/97/R.16, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:
- "DÉCIDE: que le Fonds fera à la République fédérale démocratique d'Éthiopie un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à douze

millions cinq cent soixante-quinze mille droits de tirage spéciaux (12 575 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République fédérale démocratique d'Éthiopie un don d'un montant équivalant à douze millions cinq cent soixante-quinze mille droits de tirage spéciaux (12 575 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) *Ouganda: Programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts*

34. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2009/97/R.18, ainsi que la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de l'Ouganda un prêt supplémentaire à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à onze millions six cent mille droits de tirage spéciaux (11 600 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de l'Ouganda un don supplémentaire d'un montant équivalant à un million deux cent quatre-vingt-dix mille droits de tirage spéciaux (1 290 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

APPROUVE: la modification de l'accord de financement existant pour le programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts, afin de refléter les changements décrits dans le rapport."

iii) *Ouganda: Programme d'amélioration des infrastructures agricoles communautaires*

35. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2009/97/R.19, ainsi que la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de l'Ouganda un prêt supplémentaire à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à dix millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (10 900 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iv) *Zambie: Programme de promotion des petites agro-industries*

36. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2009/97/R.20, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Zambie un prêt à des conditions particulièrement favorables, d'un montant équivalant à douze millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (12,9 millions de DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

c) **Asie et Pacifique**

- i) *Bangladesh: Projet sectoriel participatif d'aménagement hydraulique à petite échelle*

37. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2009/97/R.21, ainsi que la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République populaire du Bangladesh un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à quatorze millions cent soixante mille droits de tirage spéciaux (14 160 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- ii) *Pakistan: Projet d'appui à l'optimisation des cultures*

38. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2009/97/R.22, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République islamique du Pakistan un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à onze millions sept cent mille droits de tirage spéciaux (11 700 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

d) **Amérique latine et Caraïbes**

- i) *Brésil: Projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (Viva o Semi-Árido)*

39. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2009/97/R.23, ainsi que son additif, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à l'État de Piauí de la République fédérative du Brésil un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à douze millions huit cent mille droits de tirage spéciaux (12 800 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

40. Le Conseil d'administration approuve la proposition de prêt pour le Brésil, dont les négociations n'avaient pas été finalisées avant leur examen par le Conseil, sous réserve que les négociations soient conclues dans les six mois à compter de la date d'approbation par le Conseil et que toute modification importante des conditions présentées à la session soit portée à l'attention du Conseil lors d'une future session.

- ii) *Équateur: Projet de développement d'Ibarra-San Lorenzo*

41. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2009/97/R.24, ainsi que son additif, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de l'Équateur un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à cinq millions cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (5 550 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

42. Le Conseil d'administration approuve la proposition de prêt pour l'Équateur, dont les négociations n'avaient pas été finalisées avant leur examen par le Conseil, sous réserve que les négociations soient conclues dans les six mois à compter de la date d'approbation par le Conseil et que toute modification importante des conditions présentées à la session soit portée à l'attention du Conseil lors d'une future session.

iii) *Haïti: Projet de développement de la petite irrigation (PPI-2)*

43. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2009/97/R.25, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République d'Haïti un don supplémentaire au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant équivalant à trois millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (3 650 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iv) *Mexique: Projet de développement forestier à assise communautaire dans les États du sud (Campeche, Chiapas et Oaxaca)*

44. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2009/97/R.26, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera aux États-Unis du Mexique un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à trois millions deux cent mille droits de tirage spéciaux (3 200 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

v) *Paraguay: Mémoire du Président: Projet d'autonomisation des organisations de ruraux pauvres et d'harmonisation des investissements (Paraguay rural)*

45. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2009/97/R.27, ainsi que son additif, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Paraguay un prêt supplémentaire à des conditions intermédiaires d'un montant équivalant à deux millions de droits de tirage spéciaux (2 000 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

e) **Proche-Orient et Afrique du Nord**

i) *Djibouti: Mémoire du Président: Projet de développement du microfinancement et de la microentreprise – Modification de l'accord de prêt*

46. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2009/97/R.28 et approuve la proposition d'amendement de l'accord de prêt du projet de développement du microfinancement et de la microentreprise.

ii) *Liban: Projet de développement durable de l'agriculture dans les zones collinaires*

47. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2009/97/R.29, ainsi que la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République libanaise un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à deux millions six cent mille droits de tirage spéciaux (2 600 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République libanaise un don d'un montant équivalant à quatre cent mille droits de tirage spéciaux (400 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) *Soudan: Projet de relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique au Soudan*

48. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2009/97/R.30, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Soudan un don d'un montant équivalant à un million neuf cent trente-deux mille droits de tirage spéciaux (1,932 million de DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

49. Conformément aux dispositions des mandats législatifs des États-Unis contre l'aide des institutions financières internationales (IFI) bénéficiant au Gouvernement soudanais, les États-Unis s'opposent à la proposition de don en faveur du Soudan.

iv) *Cisjordanie et Gaza: Mémoire du Président: Proposition de virement au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie du solde net restant dû au titre du projet de relèvement et de développement à Gaza et en Cisjordanie – Phase II (RDP-II)*

50. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2009/97/R.31 et approuve la proposition de virement au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie du solde net restant dû au titre du RDP-II, outre les fonds provenant de l'Office arabe pour les investissements et le développement agricoles, en vue de son utilisation pour la mise en œuvre de nouveaux programmes, à Gaza et en Cisjordanie, d'ici à la fin de 2010, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le solde net restant dû au titre du projet de relèvement et de développement à Gaza et en Cisjordanie – Phase II (RDP-II) et, en outre, les fonds provenant de l'Office arabe pour les investissements et le développement agricoles seront virés au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie en vue d'une utilisation ultérieure conformément aux dispositions de la résolution 107/XXI portant création du Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie."

f) **Mémoire du Président: Modification des modalités de supervision**

51. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2009/97/R.32 et approuve la modification des modalités de supervision pour les 19 projets énumérés au tableau 1 figurant en pages 5 dudit document, en vertu de laquelle la supervision par des institutions coopérantes serait remplacée par une supervision directe du FIDA. Les accords de prêt concernés seront modifiés en conséquence et les lettres de nomination des institutions coopérantes visées seront résiliées.

g) **Politique du FIDA en matière de diffusion des documents**

52. Le Conseil d'administration examine les renseignements figurant dans le document EB 2009/97/R.33 et approuve la modification apportée à la politique du FIDA en matière de diffusion des documents, qui prend effet immédiatement, et qui vise à permettre la diffusion des documents de conception d'un projet ou programme avant la session du Conseil d'administration durant laquelle ledit projet ou programme sera examiné.
53. La direction s'engage à fournir une liste détaillée des mesures prises à cet égard depuis l'adoption de la politique (document EB 2006/89/R.5/Rev.1). Le Conseil des gouverneurs sera informé de cette mise à jour de la Politique du FIDA en matière de diffusion des documents.

K. Propositions de don soumises au Conseil d'administration pour examen (point 12 de l'ordre du jour)

a) **Don au titre du guichet de financement mondial/régional à un centre international bénéficiant du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)**

54. Le Conseil d'administration examine les renseignements figurant dans le document EB 2009/97/R.34 et, en adoptant la résolution suivante, décide d'apporter un soutien à un programme de recherche et de formation agricole qui sera mis en œuvre par un centre bénéficiant du soutien du GCRAI:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme relatif aux méthodes d'évaluation de l'impact de la recherche agronomique pour le développement, accordera un don d'un montant ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) à Bioversity International, à l'appui d'un programme de quatre ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."

b) **Dons au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI**

55. Le Conseil d'administration examine les renseignements figurant dans le document EB 2009/97/R.35 et, en adoptant la résolution suivante, approuve deux propositions de don en faveur de la recherche et de la formation agricoles menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI):

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie l'initiative "Development Marketplace 2009: l'adaptation au climat", accordera un don ne dépassant pas un million cent mille dollars des États-Unis (1 100 000 USD) à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) à l'appui d'un programme de quatre ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

56. Le Conseil d'administration approuve le changement de bénéficiaire pour le don en faveur du programme d'appui à la gestion des projets en Asie et adopte la résolution suivante:

DÉCIDE EN OUTRE: que le bénéficiaire du don approuvé par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-douzième session en décembre 2007, dans le but de financer en partie le programme d'appui à la gestion des projets en Asie, sera désormais l'Institut asiatique de technologie et non plus le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)."

c) **Don au titre du guichet mondial/régional au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (CCD) pour le Programme de conception de stratégies intégrées de financement pour la mise en œuvre de la CCD dans certains pays des régions Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes – Deuxième tranche**

57. Le Conseil d'administration examine les renseignements figurant dans le document EB 2009/97/R.36 et approuve la proposition de don en adoptant la résolution suivante.

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie la deuxième tranche du don approuvé par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-treizième session, en avril 2008, pour le programme de conception de stratégies intégrées de financement pour la mise en œuvre de la CCD dans certains pays des régions Asie

et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes, accordera au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification un don d'un montant de un million deux cent cinquante mille dollars des États-Unis (1 250 000 USD) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."

L. Activités prévues au titre des projets (point 13 de l'ordre du jour)

58. Le Conseil d'administration passe en revue le document portant sur les activités prévues au titre des projets 2009-2010 (document EB 2009/97/R.37) et prend note des renseignements fournis sur les COSOP devant être entrepris et/ou achevés en 2009, y compris les projets/programmes devant être soumis au Conseil en 2009-2010.

M. L'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire et le compte administré en faveur de son mécanisme de coordination (point 14 de l'ordre du jour)

59. Le Conseil d'administration examine les renseignements fournis dans le document EB 2009/97/R.38 sur l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, son programme de travail et la participation du FIDA à celle-ci.
60. Le Conseil se déclare satisfait du point fait sur cette initiative et encourage le FIDA à continuer de collaborer, en particulier au niveau national, à cette entreprise importante.
61. Eu égard au compte administré envisagé, le Conseil est informé qu'il ne sera pas mis en place à moins que l'Équipe spéciale ne prenne une décision en ce sens et que des fonds ne soient mis à disposition pour le rendre opérationnel.

N. Orientations relatives à une collaboration entre les organisations dont le siège est à Rome (point 15 de l'ordre du jour)

62. Le Conseil d'administration examine le document sur les pistes de collaboration entre les organisations ayant leur siège à Rome (document EB 2009/97/R.39). Ce document, établi conjointement par le FIDA, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) avait déjà été présenté à la réunion conjointe du Comité des programmes et du Comité financier de la FAO en juillet 2009 et devait être soumis à une session future du Conseil d'administration du PAM.
63. Le Conseil d'administration se félicite de l'accent mis dans le document sur l'optimisation des activités entreprises en collaboration en tirant parti de l'avantage comparatif de chacune des organisations. Les débats soulignent l'importance d'une collaboration active dans un certain nombre de domaines, en particulier au niveau des pays ainsi qu'avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale. S'agissant de la représentation du FIDA au Sommet mondial de l'alimentation, elle sera comparable à celle des manifestations approuvées par le passé par le Conseil de la FAO, conformément aux dispositions protocolaires internationales en la matière.
64. Le FIDA s'engage à poursuivre les débats dans le contexte de la collaboration interorganisations – au sein des instances de coordination des institutions ayant leur siège à Rome, au plus haut niveau comme sur le terrain. Pour conclure, le Conseil d'administration se réjouit à l'idée d'être tenu informé à l'avenir des initiatives de collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome.

O. Questions financières (point 16 de l'ordre du jour)

a) Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA

65. Le Conseil d'administration examine et approuve le rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2009/97/R.40), qui contient des renseignements sur les annonces de contribution à la huitième reconstitution reçues au 19 août 2009 et, sur la base de ces chiffres, indique les voix créées au titre de la huitième reconstitution et le niveau cible définitif, ainsi que l'état des contributions au 19 août 2009.
66. L'Administrateur représentant la République bolivarienne du Venezuela fait part de l'intention de son pays d'annoncer une contribution d'un montant de 6,569 millions d'USD. Le rapport est révisé en conséquence et adopté sous la cote EB 2009/97/R.40/Rev.1 (dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2009/97/R.40/Rev.2). Le Conseil approuve en outre l'utilisation d'une contribution complémentaire de la Suède, d'un montant de 100 millions de SEK.

b) Rapports sur l'état d'avancement

67. Comme il est mentionné au paragraphe 5, le rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2009/97/R.41) et le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2009 (document EB 2009/97/R.42) sont présentés au Conseil d'administration sans débat.

c) Rapports du Comité d'audit

68. Le Conseil d'administration examine les rapports du Comité d'audit sur ses cent cinquième, cent sixième et cent septième réunions (documents EB 2009/97/R.43, EB 2009/97/R.44 et EB 2009/97/R.45). Le président du Comité d'audit présente au Conseil un rapport oral sur la cent huitième réunion du Comité.
69. Le Conseil d'administration convient que le Comité devra procéder à l'élaboration d'un code de conduite à l'intention des membres du Conseil d'administration, tout en notant que le Cameroun s'y déclare opposé.
70. Le Conseil d'administration examine et approuve le projet final de la version révisée du mandat et règlement intérieur du Comité d'audit (examinée et finalisée par le Comité à ses cent septième et cent huitième réunions), qui figure dans le document EB 2009/97/R.50 et son additif (dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2009/97/R.50/Rev.1).
71. S'agissant du paragraphe 3.1 k), que cette disposition fera l'objet d'un examen plus approfondi si nécessaire, pour faire en sorte que les pratiques du FIDA restent alignées sur les meilleures pratiques, en constante évolution, des IFI. Cette mention sera ajoutée sous forme de note de bas de page, à titre d'information, lors de la publication du mandat.

d) Modalités et conditions de prêt au FIDA: taux d'intérêt à appliquer en 2010 pour les prêts accordés à des conditions ordinaires et intermédiaires

72. Le Conseil d'administration examine les modalités et conditions de prêt au FIDA: taux d'intérêt à appliquer en 2010 pour les prêts accordés à des conditions ordinaires et intermédiaires (document EB 2009/97/R.46/Rev.2). En approuvant ce document, le Conseil d'administration approuve ce qui suit:

"a) que la fréquence d'actualisation du taux d'intérêt de référence appliqué par le FIDA soit modifiée — passant de 12 à 6 mois — dans une optique d'alignement du FIDA sur les pratiques adoptées par d'autres institutions financières internationales;

- b) que le taux applicable soit fonction du taux LIBOR composite pour le DTS à six mois, en tenant dûment compte du mandat unique du FIDA;
- c) que le Conseil soit désormais informé du taux d'intérêt applicable par le biais de sa publication sur le site web du FIDA; et
- d) que la modification entre en vigueur à compter de janvier 2010."

73. Le Conseil demande de nouvelles précisions sur un certain nombre de questions, notamment sur la pratique au sein d'autres IFI, sur la méthodologie envisagée et sur les implications des révisions sur le long terme. La direction du FIDA fournira des explications sur ces thèmes au Conseil d'administration lors de la session de décembre.

P. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs (point 17 de l'ordre du jour)

74. Conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, le Conseil d'administration approuve le projet d'ordre du jour provisoire de la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs (document EB 2009/97/R.47). Les dates de la session du Conseil des gouverneurs ont été fixées au mercredi 17 et jeudi 18 février 2010. Les Administrateurs tiennent des débats fructueux sur la nécessité de rendre plus dynamique cet événement clé et sur les moyens à utiliser à cet effet. La direction du FIDA se félicite de la volonté de participation des Administrateurs et de leurs suggestions en ce sens. La direction présentera à la session de décembre du Conseil d'administration de nouvelles propositions concernant les manifestations organisées à l'occasion du Conseil des gouverneurs.

Q. Questions diverses (point 18 de l'ordre du jour)

a) **Nomination des membres du groupe de travail sur le système d'allocation fondé sur la performance**

75. Le Conseil d'administration examine la question de la nomination des membres du groupe de travail sur le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) (document EB 2009/97/R.48 + Corr. 1 dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2009/97/R.48/Rev.1) et nomme les membres ci-après pour le représenter au sein du groupe de travail: Liste A: États-Unis, France, Italie, Suède; Liste B: Nigéria et la République bolivarienne du Venezuela; et, parmi les membres de la Liste C du Conseil, Sous-Liste C1: Burkina Faso pour la période allant d'avril 2009 à décembre 2010 et Cameroun pour la période allant de janvier 2011 à avril 2012; Sous-Liste C2: Turquie (2009) et Sous-Liste C3: Mexique.

76. Les Administrateurs notent que, en application de l'article 11.1 du Règlement intérieur du Conseil d'administration, le groupe de travail élira un président parmi ses membres et en informera le Conseil en conséquence.

b) **Procès-verbal de la quatre-vingt-seizième session du Conseil d'administration**

77. Le Conseil d'administration note la modification apportée au procès-verbal de sa quatre-vingt-seizième session, qui avait été demandée par la représentante des États-Unis (document EB 2009/97/R.49) et approuve le procès-verbal révisé en conséquence.

Document:	<u>EB 2009/97/INF.5</u>
Date:	<u>15 September 2009</u>
Distribution:	<u>Restricted</u>
Original:	<u>Arabic/English</u> <u>French/Spanish</u>



Enabling poor rural people
to overcome poverty

**Delegations at the
ninety-seventh session of the
Executive Board**

**Délégations à la
quatre-vingt-dix-septième session
du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el
97º período de sesiones de la
Junta Ejecutiva**

Executive Board — Ninety-seventh Session
Rome, 14-15 September 2009

For: **Information**

ALGERIA

Executive Board Director

Mohamed Larbi GHANEM
Chef de division de l'organisation de
la planification et des programmes
Ministère des finances
Alger

Mohamed TALEB
Secrétaire
Représentant Permanent Suppléant
de la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

ARGENTINA

Executive Board Director

María del Carmen SQUEFF
Consejero
Representante Permanente Alternativa
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

Agustín ZIMMERMANN
Tercer Secretario
Representante Permanente Alternativo
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

AUSTRIA

Executive Board Director

Klaus OEHLER
Deputy Director
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
Vienna

BELGIUM

Executive Board Director

Martine VAN DOOREN
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
du Royaume de Belgique
auprès du FIDA
Rome

BRAZIL

Executive Board Director

Carlos Eduardo LAMPERT COSTA
Deputy Secretary for International Affairs
Ministry of Planning, Budget and
Management
Brasilia, D.F.

BRAZIL (cont'd)

Felipe HADDOCK LOBO GOULART
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Federative Republic of Brazil
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

BURKINA FASO

Executive Board Director

Jacques ZIDA
 Conseiller technique du
 Ministre de l'économie
 et des finances
 Ouagadougou

CAMEROON

Executive Board Director

Médi MOUNGUI
 Deuxième Conseiller
 Représentant permanent adjoint
 de la République du Cameroun auprès
 des organisations spécialisées
 des Nations Unies
 Rome

CANADA

Executive Board Director

Kent VACHON
 Counsellor (Development)
 Deputy Permanent Representative
 of Canada to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

CHINA

Executive Board Director

LI Rui
 Deputy Director
 IFI Division III
 International Department
 Ministry of Finance
 Beijing

WANG Zhongjing
 Deputy Director-General
 International Department
 Ministry of Finance
 Beijing

CHINA (cont'd)

ZHANG Yansong
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

GAO Peng
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

ZHANG Lei
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DENMARK

Executive Board Director

Jeanineke Dahl KRISTENSEN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Sophian DRIF
Attaché
The Royal Danish Embassy
Rome

EGYPT

Executive Board Director

Abdel Aziz MOHAMED HOSNI
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

FRANCE

Executive Board Director

Mireille GUIGAZ
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République française
auprès de l'OAA
Rome

Raphaëlle SIMEONI
Conseiller financier
Ambassade de France
Service économique
Rome

Claude TORRE
Agence française de
développement (AFD)
Chargé de mission à la
Représentation permanente
de la République française
auprès de l'OAA
Rome

GERMANY

Executive Board Director

Hans-Heinrich WREDE
Ambassador
Permanent Representative of the
Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Heike KUHN
First Counsellor
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Holger MÜRLE
Desk Officer
Federal Ministry of Economic
Co-operation and Development
Berlin

Sebastian KARBON
Member of the
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany
Rome

GUATEMALA

Ileana RIVERA DE ANGOTTI
Ministro Consejero
Embajada de la República
de Guatemala
Roma

INDIA

Executive Board Director

Loretta M. VAS
Additional Secretary (Economic Affairs)
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance
New Delhi

Saurabh KUMAR
Minister
Deputy Chief of Mission
Alternate Permanent Representative
of the Republic of India to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

INDONESIA

Executive Board Director

Hasanuddin IBRAHIM
Secretary-General
Department of Agriculture
Jakarta

Dewo Broto Joko PUTRANTO
Director of Multilateral Foreign Funding
National Development Planning
Agency (BAPPENAS)
Jakarta

Charmeida TJOKROSUWARNO
Expert on Strategic Plan
Department of Finance
Jakarta

Purnomo Ahmad CHANDRA
Counsellor (Multilateral Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia to IFAD
Rome

Hartyo HARKOMOYO
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia to IFAD
Rome

IRELAND

Executive Board Director

Ben SIDDLE
Development Specialist
Hunger Task Team
Irish Aid
Department of Foreign Affairs
Limerick

ITALY

Executive Board Director

Giorgio LECCESI
Director
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Grazia CAMPA
Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

JAPAN

Executive Board Director

Kazumasa SHIOYA
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Toshitaka NAKANO
Second Secretary
Economic Section
Embassy of Japan
Rome

KUWAIT

Yousef G. AL-BADER
Assistant Regional Manager
for Central Asian and
European Countries
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

MEXICO

Executive Board Director

Jorge Eduardo CHEN CHARPENTIER
Embajador
Representante Permanente de
los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Diego Alonso SIMANCAS GUTIÉRREZ
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Executive Board Director

A. M. Agnes VAN ARDENNE-VAN DER HOEVEN
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Sanne HELDERMAN
Policy Adviser
Co-ordination and Institutional
Affairs Division
United Nations and International
Financial Institutions Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Françoise SCHILD
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Executive Board Director

Yaya O. OLANIRAN
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NIGERIA (cont'd)

Abiodun WALI
Clerk on IFAD Matters
Embassy of the Federal
Republic of Nigeria
Rome

NORWAY

Kirsten BJØRU
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

QATAR

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State
of Qatar
Rome

REPUBLIC OF KOREA

Executive Board Director

PARK Sujin
First Secretary
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

SAUDI ARABIA

Tareq AbdulKarim A. ALDRIWEESH
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SPAIN

Elias GUÍA
Representante Permanente Alterno
de España ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

SWEDEN

Executive Board Director

Amalia GARCIA-THÄRN
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Kingdom of Sweden
to IFAD and WFP
Rome

SWITZERLAND

Executive Board Director

Pio WENNUBST
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

TURKEY

Executive Board Director

Vedat MIRMAHMUTOGULLARI
Under-Secretary
Ministry of Agriculture and
Rural Affairs
Ankara

Fazil DÜSÜNCELI
Counsellor (Agricultural Affairs)
Alternate Permanent Representative
of Turkey to IFAD
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Obeid Ali Mirghani HASSAN
Press Officer
Embassy of the United
Arab Emirates
Rome

UNITED KINGDOM

Executive Board Director

Elizabeth NASSKAU
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

Executive Board Director

Elizabeth H. MORRIS
Deputy Director
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Wendell DENNIS
Deputy Director
Multilateral Affairs Division
Department of Agriculture
Washington, DC

Priya GANDHI
International Economist
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Elizabeth PETROVSKI
Finance and Oversight Specialist, USAID
United States Mission to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Executive Board Director

Luis Arias BELLORÍN
Vicepresidente de Cooperación y
Financiamiento Internacional
Banco de Desarrollo Económico y
Social de Venezuela (BANDES)
Caracas

Gladys Francisca URBANEJA DURÁN
Embajadora
Representante Permanente de
la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

**OBSERVER
OBSERVATEUR
OBSERVADOR**

MAURITANIA

Observer

Aly Ould HAIBA
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République islamique de
Mauritanie auprès du FIDA
Rome

Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dix-septième session

Document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2009/97/R.1	2	Ordre du jour
EB 2009/97/R.1/Add.1/Rev.1		Programme de travail de la session
EB 2009/97/R.2	4	Cadre de mesure des résultats pour la période de la huitième reconstitution (2010-2012)
EB 2009/97/R.3 + Add.1	5	Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones
EB 2009/97/R.4	6	Aperçu du programme de travail axé sur les résultats et des budgets administratif et d'investissement du FIDA pour 2010 ainsi que du programme triennal à horizon mobile (2010-2012) et des questions relatives aux ressources du Bureau de l'évaluation pour 2010
EB 2009/97/R.5	7 a) i)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la cinquante-sixième session
EB 2009/97/R.6	7 a) ii)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la cinquante-septième session
EB 2009/97/R.7	7 a) iii)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la cinquante-huitième session
EB 2009/97/R.8	7 b)	Examen par les pairs du Bureau de l'évaluation indépendant du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA Document d'orientation
EB 2009/97/R.9 + Add.1 ¹	8	Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction
EB 2009/97/R.10	9 a)	Tchad: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2009/97/R.11	9 b)	Pérou: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2009/97/R.12	9 c)	Philippines: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2009/97/R.13 + Add.1	10	Ressources disponibles pour engagement
EB 2009/97/R.14 + Sup.1 ²	11 a) i)	Tchad: Projet d'hydraulique pastorale en zone sahéenne
EB 2009/97/R.15 + Sup.1 ²	11 a) ii)	Mauritanie: Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières

¹ Disponible en anglais seulement.

² Disponible en français seulement.

EB 2009/97/R.16 + Add.1 + Sup.1 ¹	11 b) i)	Éthiopie: Deuxième projet de développement des communautés pastorales
EB 2009/97/R.17 + Add.1	n/a	Madagascar: Mémoire du Président: Proposition de prêt supplémentaire pour le projet d'appui au développement de Menabe et Melaky
EB 2009/97/R.18 + Sup.1 ³	11 b) iii)	Ouganda: Programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts – prêt supplémentaire
EB 2009/97/R.19 + Sup.1 ³	11 b) iv)	Ouganda: Programme d'amélioration des infrastructures agricoles communautaires – prêt supplémentaire
EB 2009/97/R.20 + Add.1 + Sup.1 ³	11 b) v)	Zambie: Programme de promotion des petites agro-industries
EB 2009/97/R.21 + Sup.1 ³	11 c) i)	Bangladesh: Projet sectoriel participatif d'aménagement hydraulique à petite échelle
EB 2009/97/R.22 + Add.1 + Sup.1 ³	11 c) ii)	Pakistan: Projet d'appui à l'optimisation des cultures
EB 2009/97/R.23 + Add.1	11 d) i)	Brésil: Projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (<i>Viva o Semi-Árido</i>)
EB 2009/97/R.24 + Add.1	11 d) ii)	Équateur: Projet de développement d'Ibarra-San Lorenzo
EB 2009/97/R.25 + Add.1 + Sup.1 ⁴	11 d) iii)	Haiti: Projet de développement de la petite irrigation (PPI-2) – don supplémentaire
EB 2009/97/R.26 + Add.1/Rev.1 + Sup.1 ⁵	11 d) iv)	Mexique: Projet de développement forestier à assise communautaire dans les États du sud (Campeche, Chiapas et Oaxaca)
EB 2009/97/R.27 + Add.1	11 d) v)	Paraguay: Mémoire du Président: Projet d'autonomisation des organisations de ruraux pauvres et d'harmonisation des investissements (<i>Paraguay rural</i>)
EB 2009/97/R.28	11 e) i)	Djibouti: Mémoire du Président: Projet de développement du microfinancement et de la microentreprise – modification de l'accord de prêt
EB 2009/97/R.29 + Sup.1 ³	11 e) ii)	Liban: Projet de développement durable de l'agriculture dans les zones collinaires
EB 2009/97/R.30 + Add.1 + Sup.1 ³	11 e) iii)	Soudan: Projet de relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique au Soudan
EB 2009/97/R.31	11 e) iv)	Cisjordanie et Gaza: Mémoire du Président: Proposition de virement au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie du solde net restant dû au titre du projet de relèvement et de développement à Gaza et en Cisjordanie – Phase II (RDP-II)

³ Disponible en anglais seulement.

⁴ Disponible en français seulement.

⁵ Disponible en espagnol seulement.

EB 2009/97/R.32	11 f)	Mémorandum du Président: Modification des modalités de supervision
EB 2009/97/R.33	11 g)	Politique du FIDA en matière de diffusion des documents
EB 2009/97/R.34	12 a)	Don au titre du guichet mondial/régional destiné à un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI
EB 2009/97/R.35	12 b)	Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres et organisations internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
EB 2009/97/R.36	12 c)	Don au titre du guichet mondial/régional au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) pour le programme de conception de stratégies intégrées de financement pour la mise en œuvre de la CCD dans certains pays des régions Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes – Deuxième tranche
EB 2009/97/R.37	13	Activités prévues au titre des projets 2009-2010
EB 2009/97/R.38	14	L'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire et le compte administré en faveur de son mécanisme de coordination du financement
EB 2009/97/R.39	15	Orientations relatives à une collaboration entre les organisations dont le siège est à Rome
EB 2009/97/R.40 + Rev.1	16 a)	Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2009/97/R.41	16 b) i)	Rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA – Onzième rapport
EB 2009/97/R.42	16 b) ii)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2009
EB 2009/97/R.43	16 c) i)	Rapport du Comité d'audit sur la cent cinquième réunion
EB 2009/97/R.44	16 c) ii)	Rapport du Comité d'audit sur la cent sixième réunion
EB 2009/97/R.45	16 c) iii)	Rapport du Comité d'audit sur la cent septième réunion
EB 2009/97/R.50 + Add.1	16 c) iv)	Mandat et règlement intérieur du Comité d'audit du Conseil d'administration
EB 2009/97/R.46 + Rev.1 + Rev.2	16 d)	Modalités et conditions de prêt du FIDA: taux d'intérêt à appliquer en 2010 pour les prêts accordés à des conditions ordinaires et intermédiaires
EB 2009/97/R.47	17	Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs
EB 2009/97/R.48 + Corr.1	18 a)	Nomination des membres du groupe de travail sur le système d'allocation fondé sur la performance
EB 2009/97/R.49	18 b)	Procès-verbal de la quatre-vingt-seizième session du Conseil d'administration
EB 2009/97/INF.1		Arrangements pour la quatre-vingt-dix-septième session du Conseil d'administration

EB 2009/97/INF.2	Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
EB 2009/97/INF.3	République du Nicaragua: Mise en œuvre du deuxième cycle du programme de fonds d'assistance technique pour les départements de León, Chinandega et Managua financé au titre du Mécanisme flexible de financement
EB 2009/97/INF.4	Liste des documents pour la quatre-vingt-dix-septième session du Conseil d'administration
EB 2009/97/INF.6 ⁶	Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration
EB 2009/97/INF.7 ⁶	Décisions et délibérations du Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dix-septième session

⁶ Disponible en anglais seulement.

Document:	<u>EB 2009/97/R.1/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>14 septembre 2009</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F

Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre du jour

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-septième session
Rome, 14-15 septembre 2009

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport avec la responsable du FIDA ci-après:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent également lui être adressées.

Ordre du jour

Comme cela a été communiqué au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-seizième session, le président du Conseil – le Président du FIDA – a proposé l'adoption d'un certain nombre de mesures destinées à améliorer l'efficacité du Conseil d'administration.

Parmi ces mesures figure la proposition selon laquelle les points présentés pour information soient discutés durant une session du Conseil uniquement si l'un de ses membres l'a expressément demandé. Ces requêtes devraient être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA trois semaines avant la session du Conseil.

Le calendrier de travail ne comprendra que les points de l'ordre du jour à discuter durant la session du Conseil (à savoir les points de l'ordre du jour présentés pour approbation ou examen et les points de l'ordre du jour présentés pour information lorsque le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens) et sera divulgué sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.

Par souci de commodité, une lettre indiquant l'action requise au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

A = Pour approbation

I = Pour information

E = Pour examen

Les Administrateurs sont priés de noter l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil d'administration relatif à la distribution des documents:

«... La limite de quatre semaines fixée pour l'envoi des documents présentés au Conseil d'administration à une session et auxquels celui-ci doit donner suite ne sera pas dépassée. Toutefois, si besoin est, des renseignements portant sur des questions qui n'appellent pas de décision de la part du Conseil, ou des renseignements supplémentaires concernant des projets, pourront être communiqués ultérieurement.»

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour **[A]**
3. Mise à jour verbale sur les tendances en matière de sécurité alimentaire et de développement rural dans le monde **[I]**
4. Cadre de mesure des résultats pour la période de la huitième reconstitution (2010-2012) **[A]**
5. Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones **[A]**
6. Aperçu du programme de travail axé sur les résultats et des budgets administratif et d'investissement du FIDA pour 2010 ainsi que du programme triennal à horizon mobile (2010-2012) et des questions relatives aux ressources du Bureau de l'évaluation pour 2010 **[E]**
7. Évaluation
 - a) Rapports du président du Comité de l'évaluation
 - i) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la cinquante-sixième session **[A]**
 - ii) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la cinquante-septième session **[A]**
 - iii) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la cinquante-huitième session **[E]**
 - b) Examen par les pairs du Bureau de l'évaluation indépendant du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA – Document d'orientation **[A]**
8. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction **[E]**
9. Programmes d'options stratégiques pour les pays **[E]**
 - a) Tchad
 - b) Pérou
 - c) Philippines
10. Ressources disponibles pour engagement **[A]**
11. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration pour examen **[A]**
 - a) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - i) Tchad: projet d'hydraulique pastorale en zone sahélienne
 - ii) Mauritanie: programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières
 - b) Afrique orientale et australe
 - i) Éthiopie: deuxième projet de développement des communautés pastorales
 - ii) Ouganda: programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts – prêt supplémentaire
 - iii) Ouganda: programme d'amélioration des infrastructures agricoles communautaires – prêt supplémentaire

- iv) Zambie: programme de promotion des petites agro-industries
 - c) Asie et Pacifique
 - i) Bangladesh: projet sectoriel participatif d'aménagement hydraulique à petite échelle
 - ii) Pakistan: projet d'appui à l'optimisation des cultures
 - d) Amérique latine et Caraïbes
 - i) Brésil: projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (*Viva o semi-árido*)
 - ii) Équateur: projet de développement d'Ibarra-San Lorenzo
 - iii) Haïti: projet de développement de la petite irrigation (PPI-2) – don supplémentaire
 - iv) Mexique: projet de développement forestier à assise communautaire dans les États du sud (Campeche, Chiapas et Oaxaca)
 - v) Paraguay: mémorandum du Président: proposition de financement supplémentaire pour le projet d'autonomisation des organisations de ruraux pauvres et d'harmonisation des investissements (*Paraguay rural*)
 - e) Proche-Orient et Afrique du Nord
 - i) Djibouti: mémorandum du Président: projet de développement du microfinancement et de la microentreprise – modification de l'accord de prêt
 - ii) Liban: projet de développement durable de l'agriculture dans les zones collinaires
 - iii) Soudan: projet de relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique au Soudan
 - iv) Cisjordanie et Gaza: mémorandum du Président: proposition de virement au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie du solde net restant dû au titre du projet de relèvement et de développement à Gaza et en Cisjordanie – Phase II (RDP-II)
 - f) Mémorandum du Président: modification des modalités de supervision
 - g) Politique du FIDA en matière de diffusion des documents **[A]**
12. Propositions de don présentées au Conseil d'administration pour examen **[A]**
- a) Don au titre du guichet mondial/régional destiné à un centre international bénéficiant du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)
 - b) Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres et organismes internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
 - c) Don au titre du guichet mondial/régional au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD), pour le programme de conception de stratégies intégrées de financement pour la mise en œuvre de la CCD dans certains pays des régions Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes – Deuxième tranche
13. Activités prévues au titre des projets **[I]**
14. L'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire et le compte administré en faveur de son mécanisme de coordination du financement **[E]**

15. Orientations relatives à une collaboration entre les organisations dont le siège est à Rome **[E]**
16. Questions financières
 - a) Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA **[A]**
 - b) Rapports de situation **[I]**
 - i) Rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA
 - ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2009
 - c) Rapports du Comité d'audit
 - i) Rapport du Comité d'audit sur la cent cinquantième réunion **[E]**
 - ii) Rapport du Comité d'audit sur la cent sixième réunion **[E]**
 - iii) Rapport du Comité d'audit sur la cent septième réunion **[E]**
 - iv) Mandat et règlement intérieur du Comité d'audit du Conseil d'administration **[A]**
 - d) Modalités et conditions de prêts du FIDA: taux d'intérêt à appliquer en 2010 pour les prêts accordés à des conditions ordinaires et intermédiaires **[A]**
17. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs **[A]**
18. Questions diverses
 - a) Nomination des membres du groupe de travail sur le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) **[A]**
 - b) Procès-verbal de la quatre-vingt-seizième session du Conseil d'administration **[A]**

